



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

*Mission Permanente
auprès des Nations Unies*

MIPER / BF N° 111 . 568

La Mission Permanente du Burkina Faso auprès de l'Organisation des Nations Unies, présente ses compliments au Secrétariat des Nations Unies - Bureau des Affaires Juridiques - Division de la Codification - et a l'honneur, en référence à sa note

OK

N° 2011-⁰⁰⁴⁸¹⁹ /MAE-CR/SG/DGAJC/DAJC/SAJC

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du

Burkina Faso présente ses compliments au Secrétariat Général des Nations Unies à

M. N. ...

- la mise en place d'un dispositif sécuritaire de protection spéciale des

Burkina Faso, ainsi que des personnes jouissant du statut diplomatique.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du